

Le loup dans le Beaujolais, bientôt une réalité ?

L'augmentation de la population du canidé et sa migration laisse à penser qu'il pourrait très rapidement coloniser le territoire.

"Promenons-nous dans les bois, pendant que le loup y est pas..." Une comptine pour enfant qui ne tardera peut-être pas à être dépassée... En effet, le canidé, source de beaucoup de fantasmes depuis la nuit des temps, pourrait bientôt pointer le bout de sa truffe dans le Beaujolais. "On peut le penser au vu de l'évolution géographique du loup qui a quitté son territoire historique, le massif des Alpes", explique Mathieu Métral, chef de l'unité loups au sein de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis plusieurs années, des meutes ont d'ailleurs été aperçues dans l'Ain, la Drôme, l'Ardèche, le Jura ou encore la Haute-Loire. En février dernier, un mouton a même été attaqué à Saint-Pierre-de-Boëuf. Pour la préfecture du 42, ça ne faisait aucun doute, "il s'agissait du premier constat de présence avérée du loup sur le département de la Loire". Alors forcément, l'hypothèse d'une arrivée dans le Rhône a pris de l'ampleur. "En tout cas, il a tout ce qu'il faut pour s'implanter ici, confirme Mathieu Métral. C'est un animal très opportuniste, capable de s'adapter à pas mal de situations. Et en termes



Photo : Adobe stock/Daniel Terthorey

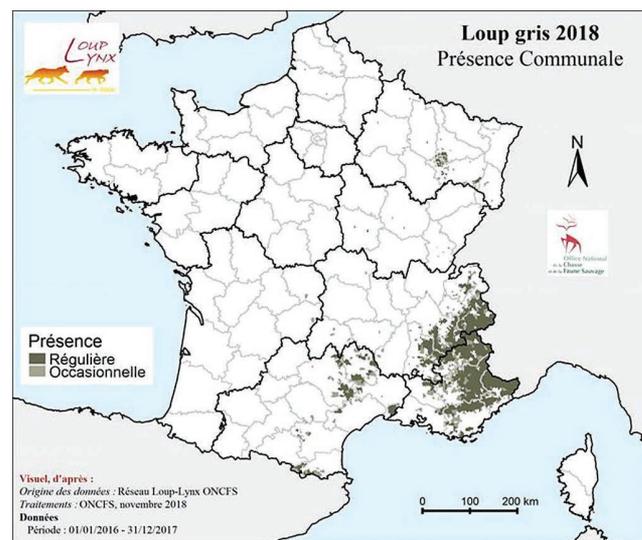
d'habitat, il est peu exigeant. La seule chose qui conditionne son installation, c'est la ressource alimentaire." En 2016 et 2017, une grande expertise a d'ailleurs permis de montrer que le loup était en mesure de survivre dans la plupart des territoires français suffisamment pourvus en ongulés sauvages (sangliers, chevreuils...).

"Le sanglier fait plus de dégâts"

Si l'arrivée du loup dans le Beaujolais est donc tout à fait probable, c'est le calendrier qui est, lui, plus flou. "C'est effectivement difficile de dire quand ça

se fera. On ne sait pas vraiment quels sont les mécanismes qui vont les amener à se fixer à un endroit ou à un autre." D'ailleurs, il n'est pas à exclure que le canidé ait déjà traversé le territoire beaujolais sans avoir, pour le moment, décidé de s'y installer. "Ils fonctionnent par meute, indique Mathieu Métral de la DREAL. Et chaque année, quelques individus en sont chassés et doivent former la leur. Pour ça, ils doivent quitter leur territoire et trouver une nouvelle zone où s'implanter. Et parfois, ils font de très grandes distances avant de s'arrêter. Ça peut aller jusqu'à plusieurs di-

zaines de kilomètres par jour." Mais plus que son côté imprévisible, c'est l'aspect animal sauvage qui nourrit les fantasmes. Plus d'un siècle après l'extinction de la race en France et 30 ans après sa réintroduction, le "grand méchant loup" continu à faire peur. "Pourtant, nous n'avons constaté aucune attaque sur l'homme dans tout le pays depuis les années 1990, nuance Mathieu Métral. Et globalement, même si c'est une espèce sauvage et qu'il ne faut pas éluder tous dangers, c'est pareil au niveau européen. Mis à part quelques cas bien particuliers, qu'on peut compter sur les



doigts d'une main, il n'y a pas eu de morsure. Pour faire une comparaison, les attaques de sangliers font plus de dégâts." Sur les animaux domestiques, là, le constat est bien différent. Avec 12000 victimes, principalement ovines, dans tout le pays, l'année 2018 a été particulièrement meurtrière. "C'est d'ailleurs une des priorités du plan loup voté il y a quelques mois : assurer une bonne cohabita-

tion entre un animal protégé et les agriculteurs." Pour ça, l'Etat a fait le choix d'accompagner les éleveurs en aidant au financement de mesures de protection (gardiennage, clôtures électrifiées, chiens de protection...) ou en indemnisant en cas d'attaque. "L'idée est de limiter les interactions avec les activités humaines." Pour qu'enfin l'on cesse de crier au loup...

■ Tony Fonteneau

Le seuil de 500 loups presque atteint

Le plan loup voté par le gouvernement en février dernier a fixé pour objectif une population de 500 individus d'ici à 2023. "C'est ce seuil qui prémunit d'une disparition de l'espèce à échéance 100 ans", explique Mathieu Métral de la DREAL. Il pourrait être atteint plus rapidement que prévu, peut être dès la sortie de l'hiver selon l'ONCFS, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. La nouvelle législation autorise des canidés à être "détruits" pour "prévenir des dommages importants aux troupeaux" à condition qu'il "n'existe pas d'autres solutions" et que les tirs ne nuisent pas à la conservation de l'espèce. Ce plafond a été porté à 10 % à 12 % de la population de loups par an, après chaque mise à jour des effectifs.

Villefranche : la poissonnerie du Géant Casino s'engage pour protéger les requins



La toute première poissonnerie partenaire de l'opération, lancée par l'association Longitude 181 Nature, se trouve au Géant Casino.

Depuis mi-décembre, on peut trouver le sticker de la campagne "Pas de requin dans mon assiette !" sur le mur de la poissonnerie. Dès novembre, son gérant avait accepté d'afficher le poster "Les requins de Méditerranée à protéger" que l'association a réalisé, comme premier volet de sensibilisation de la campagne engagée depuis 2014. Longitude 181, fondée en 2002 par l'océanographe François Sarano, entend inviter les poissonniers, les restaurateurs mais aussi les centrales d'achat,



La poissonnerie du Géant Casino de Villefranche, premier partenaire de la campagne.

à ne pas servir ni proposer de requins sur les tables et sur les étals. Chacun d'eux signale alors son engagement par un autocollant "Pas de requin dans

ma poissonnerie" ou "Pas de requin dans mon restaurant".

Initiative locale

C'est Jean Grépinet installé à Gleizé, responsable de l'antenne

régionale de l'association Longitude 181 et membre du conseil d'administration, qui a proposé à l'établissement Géant Casino de participer à cette campagne. Il n'a rencontré aucun problème avec la direction, qui a accepté qu'il puisse amener les affiches et les stickers de l'association à la poissonnerie. D'autres partenariats sont en passe d'être noués, notamment avec le marché couvert de Villefranche dont il attend la réception des stickers. Les particuliers sont aussi invités à s'engager, en accolant les autocollants aux pare-brises de leurs voitures par exemple.

Menace d'extinction des requins

En 2016 selon l'IUCN (l'Union internationale pour la conservation de la nature), 90 % des requins auraient disparu en Méditerranée. En cause, la pêche

professionnelle et la pêche de loisir. Cette dernière désigne la capture accidentelle de squales par les chaluts de fond et filets dérivants des pêcheurs au thon et à l'espadon. "Aujourd'hui, on pêche même les dauphins", explique Jean Grépinet. Toutes les grandes espèces de requins (bleu, renard, mako etc.) ont ainsi vu leurs populations s'effondrer, et d'autres disparaître. Ils sont vendus sur les étals sous leurs vrais noms, ou parfois sous l'étiquette de "saumonette" ou de "veau de mer", des appellations commerciales trompeuses pour les petits requins. Aujourd'hui, aucune réglementation sérieuse, hormis pour le requin taupe, ne limite ce type de captures.

■ Emma Cante

Une campagne à retrouver sur le site Internet de l'association : www.longitude181.org.